

Contractualisation du droit de l'environnement (ORE, BRE)

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 16 avril 2021

Bourg-en-Bresse – Campus Lyon 3, 2, rue du 23^e RI

DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 17 h

INTERVENANT

Vanessa Monteillet,
Maître de conférences à l'Université de Nîmes

PROGRAMME

- I. **ENVIRONNEMENT ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ**
 - A. Compensation écologique : présentation du dispositif ARCHIPEL
 - B. Droit de préemption environnementale de la SAFER
 - C. Nouveau droit de préemption aux fins de préservation de la ressource en eau au profit des collectivités
 - D. Les clauses environnementales dans les cahiers des charges SAFER
 - E. Obligation réelle environnementale

- II. **ENVIRONNEMENT ET TRANSFERT DE JOUISSANCE**
 - A. Les clauses environnementales dans les baux ruraux – Bail rural environnemental
 - B. Statut du fermage et ORE

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC